COMBAT OUVRIER

Hebdomadaire communiste révolutionnaire (trotskyste)

Pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire en Martinique et en Guadeloupe.
Pour l'émancipation des peuples de Martinique et de Guadeloupe.
Pour la reconstruction de la IVéme Internationale.

Samedi 6 décembre 1980 | N° 94 | PRIX : Antilles 2 F, France 3 F

Editorial

FACE À LA CRISE ET À LA RÉPRESSION : ORGANISER LA RIPOSTE OUVRIÈRE

Dans une récente déclaration, Paul Dijoud vient d'affirmer qu'il faut « contrôler » l'émigration vers la France. Ce qui veut dire en clair que le gouvernement estime qu'il faut réduire le flot d'émigrants. Voilà qui est nouveau, après des années où on nous répétait que la seule solution au chômage était de partir en France. Dijoud reconnaît par ailleurs qu'il y a « des problèmes » dans les DOM-TOM, problèmes pour lesquels il se garde de proposer une solution.

Ce changement de langage n'est pas gratuit : il intervient au moment même où le gouvernement français reconnaît qu'il va y avoir une aggravation du chômage, des licenciements, et prévoit une baisse du pouvoir d'achat des travailleurs en France même. La crise économique grave qui menace l'Europe et donc la France, frappera inéluctablement la Guadeloupe et la Martinique, dont l'économie est de plus en plus dépendante de celle de la France. Dans le cadre du système actuel, et malgré les 7000km qui nous séparent de l'Europe, il n'est pas de miracle qui puisse nous préserver d'une telle crise.

Or, pour les capitalistes et le gouvernement à leur solde, la seule politique valable en cas de crise est la suivante : sauver leurs profits, et faire retomber sur les travailleurs les conséquences de la crise. Il faut obliger les travailleurs à accepter le chômage, les bas salaires, les licenciements, au besoin en employant la violence.

La violence des capitalistes et de l'Etat, c'est la police, c'est l'armée qui en sont les instruments. Ce sont eux qui devront mettre au pas les travailleurs. Et c'est à la mise en place de cet appareil répressif que l'on assiste actuellement aux Antilles.

Que ceux qui ont l'illusion que le renforcement de l'appareil policier aux Antilles ne vise qu'à la recherche de terroristes, ou que les militants sont les seuls menacés se détrompent.

Cet appareil policier qui se met en place est actuellement en train de s'entraîner, de se roder. Et ceux contre qui il s'entraîne, ce sont les travailleurs. L'intervention brutale des policiers contre les dockers et les camionneurs de Fort-de-France, il y a quelques mois, le montre bien : aucune bombe n'a pourtant éclaté en Martinique.

On nous prévient d'ores et déjà que ceux qui n'accepteront pas les exigences des capitalistes devront le payer cher. Eh bien, puisque nous, travailleurs, nous sommes prévenus, nous devons nous préparer à riposter : nous en avons les moyens. C'est maintenant que nous devons nous battre pour exiger de vivre et de travailler au pays.

Face aux menaces des capitalistes, nous pouvons réagir en opposant à leurs exigences nos propres solutions : interdiction de tout licenciement, répartition du travail entre tous sans diminution de salaire, contrôle ouvrier sur les comptes et l'embauche.

Les possibilités pour la classe ouvrière de déjouer les plans des capitalistes et de l'Etat colonial existent : mais c'est dès maintenant, alors que leur piège n'est pas encore bien en place, qu'il faut réagir ; le temps n'est plus aux hésitations.

RÉPRESSION : LE MUR DU SILENCE COMMENCE À SE BRISER

Trois faits de répression ont entraîné des réactions de mécontentement immédiates cette semaine.

Lundi matin, un travailleur de l'EDF a été inquité sur les lieux de travail. Dans la soirée, c'est le local du GRS (Groupe Révolution Socialiste) qui fut investi par des gendarmes. A Capesterre, les parents d'un de nos camarades, Paul Christophe virent leur maison perquisitionnée.

D'autres perquisitions ont été faites chez des militants politiques et syndicaux, perquisitions suivies de gardes à vue prolongées.

Dans le cas du travailleur de l'EDF, du local du GRS et de notre camarade, les choses ne se sont pas passées sans réaction immédiate de ceux qui étaient concernés et d'un certain nombre de témoins ou de voisins proches.

A l'EDF les forces de l'ordre ont réagi brutalement. Le travailleur qui a été victime de cette répression n'a pas accepté de se voir emmener de force sans même avoir le droit de se changer et d'enlever ses vêtements de travail. Ses protestations ont attiré l'attention de l'ensemble du personnel qui s'est mis en grève tout de suite.

Les gendarmes qui ont investi le local du GRS ont tout d'abord forcé les portes qu'ils ont trouvé fermées puis ont mis sous scellés une machine à écrire. Quelques militants du GRS ont tout de suite donné l'alerte. Les voisins ont été réveillés par des protestations à haute voix et des coups de klaxon de voiture. Une trentaine de personnes se rassembla en peu de temps devant le local. Devant une mobilisation qui risquait de s'amplifier, les gendarmes ont dû quitter les lieux et laisser la machine.

A Capesterre, aussitôt après les perquisitions chez ses parents, notre camarade Paul Christophe a tout de suite mobilisé les habitants de Cayenne, quartier où logent ses parents.

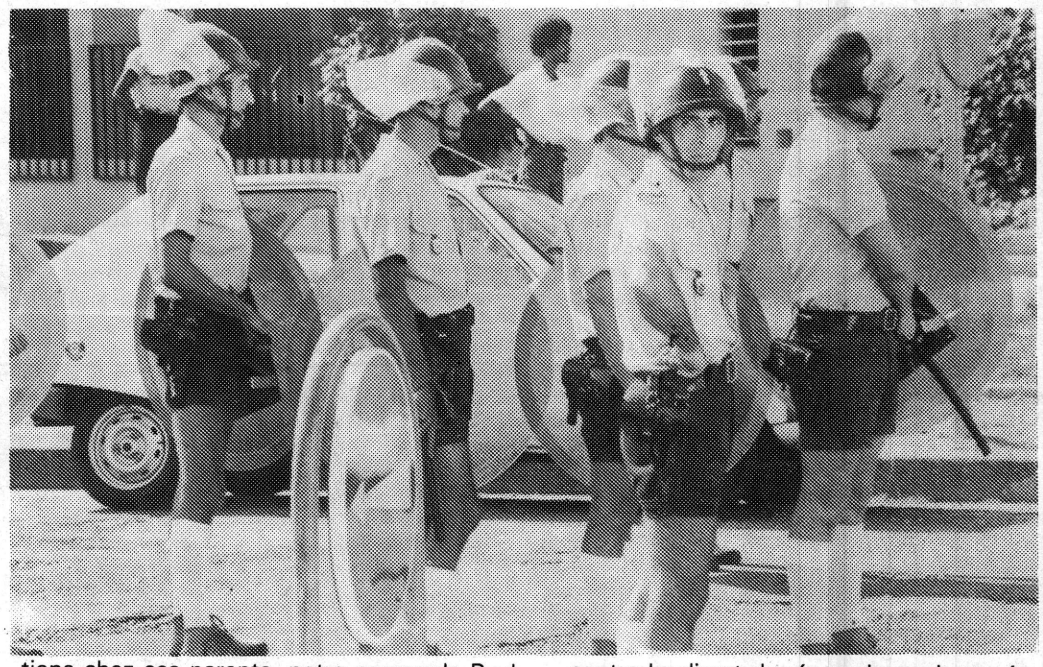

Photo GEBER

Un meeting public a eu lieu mardi soir rassemblant une soixantaine de personnes dans le quartier de Cayenne. Notre camarade a dénoncé publiquement les basses méthodes policières. C'est sous le prétexte de recherche de drogue qu'il y a eu perquisition. En réalité c'est bien pour réprimer notre camarade travailleur très connu dans la région pour les idées qu'il défend, que les perquisitions ont eu lieu. Au cours de ce meeting, de nombreux travailleurs ont exprimé leur mécontentement contre le climat de répression qui se crée en Guadeloupe.

Ces trois faits traduisent le mécontentement qui commence à naître au sein de la population face à la répression arbitraire et brutale.

Les réactions qu'ils ont suscitées prouvent qu'il est possible de se mobiliser plus largement pour faire échec au plan de l'administration coloniale : museler l'opposition politique dans le silence. Les débats publics, les réactions populaires doivent se multiplier. Plus que les meetings, les déclarations de presse, ils sont les moyens les plus efficaces pour faire reculer la répression.

LE PRÊCHEUR : APRÈS LES INONDATIONS, IL FAUT RECONSTRUIRE AILLEURS

Dans la nuit de samedi à dimanche, les rivières du Prêcheur, des Pères, Claire et Source Chaude sont sorties de leur lit, brusquement grossies par les pluies diluviennes tombées sur la Montagne Pelée en un laps de temps très court.

Le Pont de la rivière du Prêcheur a été emporté par les flots ; la circulation entre Saint-Pierre et le Prêcheur était donc coupée, et les canalisations d'eau potable ont été également rompues. Le quartier des Abymes, situé au bord de la rivière, a été envahi par celle-ci, et du coup isolé du reste de la commune du Prêcheur. La boue a envahi les rues, pénétrant dans les maisons. Une vingtaine de maisons ont été endommagées et leurs habitants se sont ainsi brusquement retrouvés sans abri. Au total, c'est une centaine de sinistrés qui ont dû être recueillis par les autres habitants.

Bien sûr, les travaux de déblaiement ont été aussitôt entrepris, mais les dégâts restent importants.

Et si la circulation doit être rétablie cette semaine, il faudra attendre longtemps pour le téléphone.

Ce que la presse a qualifié allègrement de catastrophe n'est pourtant pas exceptionnel : en 18 mois, c'est la troisième fois que le quartier des Abymes est touché : le Prêcheur avait déjà été sinistré lors du cyclone David, en 1979, puis à la suite du cyclone Allen, cette année.

Et encore une fois, ce sont les plus pauvres qui forment le gros des 119 sinistrés : le quartier des Abymes est avant tout un quartier de marins-pêcheurs. De plus, toutes les maisons sont situées pratiquement sur la plage, et la moindre intempérie, la moindre houle ou la moindre inondation trouve une aire de destruction privilégiée à cet endroit !

Déjà, on parle d'aides, de déclarer le quartier « zone sinistrée ». Mais tout cela ne pourra remettre en état les maisons endommagées, les meubles et le matériel perdu.

Alors la solution serait de rebâtir plus loin de la rivière et plus haut le quartier tout entier, c'est-à-dire, toucher aux terres des gros capitalistes du coin, et aussi faire en sorte que l'Etat investisse dans la construction de logements neufs.

Autant dire qu'il faudra aux habitants une lutte résolue pour obtenir tout cela, car il en va de leur vie.

PROCÈS DES 3 INCULPÉS DE FR 3 VERDICT LE 5 DÉCEMBRE

A l'heure où nous écrivons, nous ne savons toujours pas le verdict du procès opposant les trois militants trotskystes — notre camarade Beaujour, Pago et Ravoteur du GRS. En effet, le délibéré qui devait être rendu le vendredi 28 novembre a encore été renvoyé au vendredi 5 décembre, car il paraîtrait qu'un juge serait malade. Nous rappelons que le Procureur avait requis quatre mois de prison avec sursis pour les 3 accusés. Mais condamnation ou pas, le véritable procès a déjà été fait et le véritable accusé a déjà été condamné par l'opinion publique : il s'agit de la direction de FR 3, reconnue coupable de désinformation et de mépris envers les citoyens antillais, ainsi que d'occupation « illégale » de locaux appartenant à la radio et à la télévision martiniquaise !

DENONCONS LA REPRESSION

Lundi 1er décembre, une vaste opération de répression fut déclenchée contre des militants d'extrême- gauche, des militants syndicaux et dans la population.

LES GENDARMES PERQUISITIONNENT CHEZ LES PARENTS D'UN CAMARADE DE COMBAT-OUVRIER

Ce même lundi 1er décembre, les gendarmes firent irruption chez la tante d'un camarade de Combat-Ouvrier : Paul-Christophe, la maison et la boutique furent perquisitionnées, notre camarade interrogé. Sa cousine actuellement à St Martin est recherchée par les gendarmes.

Un tract de protestation et un meeting sont organisés mardi soir à Capesterre par Combat-Ouvrier.

SOLIDARITE AVEC LES CAMARADES DU GRS FRAPPES PAR LA REPRESSION

Un militant du GRS : Robert Niçoise est placé en garde-à-vue et relaché 24 H après, mardi matin. A Pointe-Noire, où il habite, depuis quatre heures du matin, les gendarmes fouillent les alentours, et au lever du jour ils font irruption chez ce camarade. Sa maison est minutieusement perquisitionnée, sa femme interrogée, avant que lui-même soit emmené à Pointe-à-Pitre et gardé à vue.

Le local du GRS est visité à 21 H par plusieurs gendarmes après qu'ils aient brisé la porte d'entrée. Tout est passé en revue : tracts, journaux, papiers et les machines sont mises sous scellés. Vers 22 H 30, plusieurs camarades de différentes organisations syndicales et politiques alertés se rendent sur les lieux. Les gendarmes sont toujours là. C'est alors que quelques militants présents appelèrent la population à sortir pour voir ce qui se passait, pendant près de quinze minutes, un concert de klaxon et les appels firent sortir près d'une trentaine de personnes de chez elles. C'est un sentiment d'indignation qui gagna tous les gens qui assistèrent à la perquisition. « Ka cé méssié ka fè là », « fo pa nou laissé yo fè ça enco », « fo nou fouté yo bon yann » étaient les paroles spontanées qui sortaient de la bouche des hommes et des femmes soudainement réveillés.

Plusieurs militants s'en prirent alors aux gendarmes, et ces derniers voyant les gens arriver plus nombreux, laissèrent les machines sur place au lieu de les enlever comme ils en avaient semble-t-il l'intention. Ils les laissèrent malgré tout sous scellés.

Depuis plusieurs mois, les militants du GRS sont particulièrement victimes de la répression. Déjà au mois de juillet des perquisitions avaient été opérées chez plusieurs d'entre eux. A nouveau, le mois dernier Daniel Maragnes eut la surprise de voir débarquer chez lui des gendarmes pour l'emmener au poste afin d'y être interrogé et relâché tout de suite après.

Aujourd'hui, c'est le matériel de ces camarades qui est mis hors d'état de fonctionner par les gendarmes...

Il faut exiger le retrait immédiat des scellés des machines du GRS et protester contre la répression brutale dont ils sont victimes. Il ne faut pas accepter que les locaux politiques des organisations anti-colonialistes soient ainsi violés.

SOLIDARITÉ AVEC LES CAMARADES DU GRS ! EXIGEONS LE RETRAIT IMMÉDIAT DES SCELLÉS !

UN AGENT DE L'E.D.F. ENLEVÉ VIOLEMMENT DE SON TRAVAIL PAR LES GENDARMES.

Lundi 1er, tôt le matin, les gendarmes viennent chercher à son travail, à Jarry, un agent de l'EDF : Petrus. Ce dernier appelé par son chef de service, étonné de voir les gendarmes là, pose des questions et refuse de les suivre. C'est alors qu'il est emmené sans ménagement, avec la plus grande brutalité par les gendarmes. Les menottes lui sont mises. Il résiste, ses vêtements se déchirent. Les gendarmes le traineront alors dans le car.

Aussitôt, l'ensemble du personnel alerté, déclenche une grève sans coupure qui durera toute la journée. Petrus sera relâché à minuit.

Il semble que son chef de service ait été au courant depuis la veille de ce qui allait se passer. Les agents sont allés lui demander des comptes et en tous cas l'accusent de complicité avec les gendarmes.

TOMICHE PLACÉ EN GARDE-À-VUE

Paul Tomiche, ex-militant du PCG, de « La Vérité », actuel dirigeant du MASU (Mouvement d'Action Syndicale Unifié) est lui aussi, au petit matin du 1er décembre emmené par les gendarmes après qu'ils aient une fois de plus perquisitionné son domicile. Il ne sera relâché qu'à 15 H. Il fut emmené à la gendarmerie de « Miquel » où il fut interrogé et ensuite à la gendarmerie centrale de Pointe-à-Pitre près de l'Eglise. Là, on lui présenta quatre jeunes qui venaient eux aussi d'être emmenés et on lui demanda s'il les connaissait...

LA LIBRAIRIE « CASTROT » PERQUISITIONNÉE

Très tôt le matin, la librairie de M. Castrot, rue Vatable à Pointe-à-Pitre est perquisitionnée, M. Castrot est emmené et gardé à vue. Son domicile aussi est perquisitionné de fond en comble. Il sera relâché dans la journée.

IL FAUT FAIRE SAVOIR TOUS LES FAITS DE RÉPRESSION

La répression déclenchée par le pouvoir sous prétexte de rechercher les explosifs et les auteurs des attentats de ces derniers mois, se renforce. Il faut noter maintenant une plus grande brutalité des gendarmes, une arrogance et une attitude particulièrement méprisante.

Tous les derniers faits prouvent que personne n'est maintenant à l'abri des perquisitions, des gardes à vue et des brutalités des gendarmes.

Lundi il y a eu d'autres cas de perquisitions et de gardes à vue dont nous ne connaissons pas toutes les victimes. Il est important que tous ceux qui subissent les tracasseries policières le fassent savoir. Tous ceux qui sont témoins doivent en faire de même. Ils doivent le faire savoir !

Il faut contacter nos militants ou écrire au journal. L'adresse est portée sur le journal. Quant au contact, il est possible : le samedi à Pointe-à-Pitre entre 10 H 30 et 12 H30 devant le prisunic, à Capesterre au centre du bourg sur le marché entre 10 H et midi, le samedi.

Aucun fait de répression ne doit être passé sous silence. Il faut faire connaître tous les cas et les dénoncer.

COMMUNIQUÉ DE LA DIRECTION POLITIQUE DE COMBAT-OUVRIER

TROIS CENT MILLE SUSPECTS. DES DIZAINES DE MILLIERS DE LOGEMENTS À FOUILLER !

Sous prétexte d'enquête judiciaire se situant dans le cadre d'un prétendu « flagrant délit », des fouilles d'automobiles et des perquisitions se poursuivent dans toute la Guadeloupe.

L'application de la procédure de « flagrant délit » c'est le camouflage qui couvre une série de pratiques illégales et arbitraires.

En particulier il faut remarquer que ni dans les formes, ni dans le fond, les propres lois de l'administration françaises ne sont respectées.

C'est ainsi que des tracts et des papiers professionnels sont emportés par ceux qui perquisitionnent. Des jardins sont fouillés avant 6 H du matin, des locaux d'organisations politiques sont perquisitionnés en l'absence des propriétaires, des portes sont fracturées à 22 H, en pleine nuit. Un ouvrier de l'EDF est traîné comme un chien par plusieurs gendarmes hors de son lieu de travail.

Les gendarmes qui fouillent et perquisitionnent prétendent n'avoir besoin d'aucun document judiciaire : « flagrant délit » répond-on.

Vu le succès actuel de l'enquête destinée à trouver bombes, explosifs et leurs utilisateurs on est fondé à penser que ce « flagrant délit » peut durer longtemps. Le temps de fouiller chez tous les Guadeloupéens. Il y a donc encore des dizaines de milliers de logements à fouiller. Et tous les Guadeloupéens peuvent se considérer dès lors comme des suspects.

Comme dans d'autres territoires coloniaux, le pouvoir vient de mettre un petit doigt dans l'engrenage. Il y aura de plus en plus de « bavures » comme celle de l'arrestation mouvementée de l'EDF. Car de plus en plus nombreux seront les Guadeloupéens qui refuseront de céder à l'arbitraire qui se met en place à grand renfort de moyens militaires et policiers.

L'administration ne sera pas gagnante dans cette affaire.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les organisations et journaux suivants : CGTG, UIG-CFDT, FEN, SNC, MASU, Comité des fonctionnaires CGT, PCG, Combat-Ouvrier, GRS, UJCG, JAG, GTA, Progrès Social, le « Journal Guadeloupéen », UFG :

— Elèvent une vive protestation contre les perquisitions, les brutalités policières et les mises en garde à vue arbitraires exercées le lundi 1er décembre 1980 contre des Guadeloupéens, par les forces de gendarmerie.

— Dénoncent l'escalade du climat de répression menée ici par le gouvernement français dans le même temps qu'il laisse se multiplier dans notre pays des groupes fascistes les plus dangereux.

— Appellent le peuple guadeloupéen et toutes les organisations démocratiques et anti-colonialistes à riposter contre un tel climat de répression.

— Invitent, pour de plus amples informations tous les organes de presse à participer à la conférence de presse qu'ils organisent le mercredi 3 décembre 1980 à 12 H, salle Rémy Nainsouta.

LE PCM ET LA RELANCE DE L'INDUSTRIE SUCRIERE : UN COMBAT D'ARRIERE-GARDE.

Le Parti Communiste Martiniquais vient de remettre à l'ordre du jour la question de la relance de l'industrie sucrière, à l'occasion de la décision du gouvernement de passer outre le vote du Conseil Général préconisant le choix de l'usine du Lareinty pour la prochaine campagne sucrière.

En effet, malgré le vote du Conseil Général, qui optait le 3 novembre pour le choix du Lareinty, le gouvernement a opposé son veto : la seule société d'économie mixte possible ne pourra se faire, selon lui, que sous la tutelle du groupe Cointreau. L'usine choisie est celle du Galion, qui ne produira du sucre que pour la consommation locale tandis que l'essentiel de son activité sera dirigé, comme actuellement, vers la production de rhum.

Le vote du Conseil Général est donc resté lettre morte. Cela n'a rien d'étonnant, car ce n'est pas le Conseil Général qui décide, mais le gouvernement et les capitalistes. Et ces derniers n'agissent que selon l'intérêt qu'ils trouvent dans tel ou tel secteur. Le sucre n'est pas intéressant financièrement, ils l'abandonnent.

Et ce phénomène est général, tant en Guadeloupe qu'en Martinique.

Vouloir à tout prix aller à l'encontre de cette tendance de l'économie capitaliste, sans s'attaquer aux fondements réels du problème, c'est-à-dire le système capitaliste lui-même, c'est aller à un échec certain, et c'est effectivement là qu'a abouti la lutte du PCM, qui n'a réussi qu'à obtenir une ou peut-être deux années de sursis pour l'usine du Lareinty, et encore à quel prix : en puisant dans la caisse de la commune du Lamentin. Ce combat-là ne peut mener nulle part, sinon à exiger toujours plus de sacrifices de la part des contribuables, pour renflouer sans arrêt une usine non rentable, véritable tonneau des Danaïdes.

Pourtant le PCM, loin de tirer les leçons de cet échec, continue à s'acharner pour faire aboutir son projet, utopique dans le cadre du système actuel, de relance de l'industrie sucrière. Il déclare ainsi dans « Justice » du 27/11 : « Le Parti Communiste Martiniquais estime, en effet que dans cette affaire de l'industrie sucrière, les éléments sont réunis pour permettre à la collectivité martiniquaise de réaliser une expérience nouvelle et capitale : PASSER OUTRE le diktat du pouvoir colonial et REALISER ELLE-MÊME ET PAR SES SEULES FORCES un projet économique d'intérêt vital pour son avenir. Une telle orientation suppose une unité très large SANS EXCLUSIVE de toutes les forces martiniquaises favorables à l'industrie sucrière. Elle suppose une mobilisation de toutes les ressources que les forces populaires pourront dégager ». (les majuscules sont de « Justice »).

En parlant « d'unité très large sans exclusive », le PCM fait un appel du pied discret aux partis et aux hommes de droite qui, tels Charron, se sont déclarés pour le maintien de l'industrie sucrière (ce qui ne leur coûte pas grand-chose sinon des motions au Conseil Général et des délégations dans les ministères parisiens). Mais, ce faisant, le PCM ménage d'avance, ou tout au moins ne fait rien pour s'attaquer aux intérêts des riches et des capitalistes que ces politiciens défendent.

Le combat mené par le PCM est sans issue, car il ne touche aucunement les possessions et la propriété privée des capitalistes.

C'est pourtant là que gît le vrai problème. Car tant que les capitalistes posséderont la terre et domineront la production, ils le feront dans le sens de leurs intérêts à eux. Aussi, la seule mobilisation valable des « forces populaires », ce n'est pas pour « relancer » ou « restructurer » un secteur de l'économie condamné dans le cadre de la société actuelle. S'il faut que les forces populaires se mobilisent, c'est bien plutôt pour prendre la terre des mains des gros propriétaires, s'accaparer les usines des capitalistes, et faire marcher l'ensemble de l'économie du pays dans l'intérêt de toute la population pauvre et travailleuse. Alors le problème ne serait plus, comme le préconise le PCM de remettre sur pied à toute force la production de sucre, mais d'utiliser la terre et les ressources de l'agriculture pour satisfaire les besoins réels de la population. Et ces besoins ne passent pas forcément par la culture de la canne à sucre, qui n'a été lancée que pour le profit des planteurs esclavagistes puis de leurs descendants capitalistes.

Mais cela signifie s'attaquer résolument à la propriété privée des riches. Et ce combat-là, le PCM n'est pas prêt à le mener. Aussi se contente-t-il de leurrer les travailleurs avec des espoirs chimériques qui ne peuvent qu'être toujours déçus.

Claire GOYA

GUADELOUPE
ÉLECTIONS À LA CHAMBRE DES MÉTIERS : LES ARTISANS ONT VOTÉ POUR LE CHANGEMENT

Les commentateurs n'ont pas hésité à qualifier de « raz-de-marée » le succès remporté par l'UPA (Union Professionnelle Artisanale) aux récentes élections à la Chambre des Métiers de la Guadeloupe. Un tel succès a de quoi surprendre quand on sait que ce syndicat a été créé il y a à peine 6 mois, c'est-à-dire le 19 mai 1980.

Il regroupe six organisations professionnelles et parmi les plus importantes : le bâtiment, les boucheries, les réparateurs autos, soit 5 à 600 petites entreprises. Son président M. Toumson, va succéder à M. Dubouillé à la présidence de la Chambre des Métiers ; ce dernier, rappelons-le, avait été élu en 1973. Comment expliquer le succès que vient de remporter l'UPA ?

En votant aussi massivement pour l'UPA les artisans guadeloupéens ont exprimé leur profond mécontentement dû aux conditions difficiles dans lesquelles ils exercent leur métier : insuffisance de protection sociale, des taxes trop lourdes qu'ils ont à payer, des difficultés pour obtenir des prêts auprès des banques, sans oublier la concurrence que certaines catégories subissent du fait de l'importation massive de produits de France.

Or dans ce contexte, l'UPA est apparu à leurs yeux comme un syndicat dynamique. Il se fixe pour but d'entreprendre des actions pour revaloriser la profession. C'est ainsi que son président déclarait : « On a trop longtemps considéré l'artisan comme une espèce de marginal du développement économique ». Poursuivant, il ajoute : « ... nous entendons prendre la place qui nous revient dans le développement de la région, et ceci à tous les niveaux. Mais ce qui lui a permis de gagner la confiance de certains artisans c'est la lutte qu'il a mené avec un certain succès contre le travail clandestin.

La Chambre des Métiers fut créée en 1973 et M. Dubouillé en assurait la présidence. Plusieurs syndicats furent créés et de 900 entreprises immatriculées en 1975 on passa de 3500 en 1980. Au cours de la présidence de Dubouillé les bases d'une organisation de l'artisanat furent jetées, mais les problèmes s'accumulant l'équipe en place se montra incapable de les résoudre. Il faut aussi préciser qu'à l'époque où il fut élu, seul le collège des chefs d'entreprise était présent à ces élections, alors que cette année les trois collèges (collège des chefs d'entreprise, collège des compagnons, collège des syndicats), ont participé à ces élections. Et le nouveau président a eu largement le soutien de la base.

ROUTIÈRE-COLAS (GUADELOUPE) LES TRANSPORTEURS EN COLÈRE

Jeudi 27 novembre, les camionneurs travaillant pour la société Routière-Colas se sont mis en grève et ont dès 6 H du matin bloqué l'entrée de l'entreprise, empêchant tout véhicule de sortir, et par là même paralysant toutes les activités de l'entreprise chargée de l'entretien et de la construction des routes.

Il faut dire que les camionneurs avaient de bonnes raisons d'être en colère : la veille, après une négociation acharnée, ils avaient obtenu de la direction de la Colas que ce soit le syndicat des transporteurs qui fasse la liste au jour le jour de ceux qui travailleraient pour la Colas. Ceci devait permettre que chacun, à tour de rôle, trouve à travailler, alors que depuis quelque temps certains restaient souvent plus d'une semaine inemployés, alors que d'autres « roulaient » tous les jours.

La raison de ces préférences : le « pousse-pousse » ! C'est ainsi que les camionneurs appellent le « pourboire » plus ou moins substantiel que certains d'entre eux versent aux cadres blancs de la Colas pour être employés en priorité. Mais si certains y trouvent leur profit, la plupart des camionneurs, qui pour acheter leur camion doivent souvent faire de gros sacrifices et payer des traites considérables, en pâtissent. Voilà pourquoi ils ont exigé de la Colas que ce soit leur syndicat qui répartisse le travail entre eux.

Or, moins de 24 H après la signature de cet accord, un des cadres de la Colas, bien qu'ayant participé aux négociations, avait déjà donné du travail à l'un de ses « protégés », prétextant qu'amener du tuf sur un chantier « ce n'est pas du transport ».

La réaction des transporteurs fut immédiate, et totalement approuvée par les ouvriers présents.

Ajoutons que la pratique du « pousse-pousse » est un exemple particulièrement choquant de la façon dont certains cadres blancs viennent se remplir les poches aux Antilles. Non contents de bénéficier de logements gratuits dans de luxueuses villas ou résidences, de « voitures de fonction » avec lesquelles ils vont sur la plage, de voyages en France et de primes diverses, sans compter de confortables salaires, ces messieurs se font encore « graisser la patte » pour employer des camionneurs.

LE SCANDALE DU GRAND BALLET DE LA MARTINIQUE : BONJOUR CONTRE- ATTAQUE

C'est avec intérêt qu'une bonne partie des auditeurs martiniquais a suivi l'émission du dimanche matin de Radio-Caraïbes. En effet, c'est ce matin-là qu'était programmée une émission sur le retour du Grand Ballet de Martinique. Venant après les diverses dénonciations dont la presse s'était fait l'écho à propos de la récente tournée en Europe, et du régime subi par les différents artistes qui y ont participé, il était logique de penser que les auditeurs y participeraient passionnément. Cela n'a pas manqué.

Monsieur Bonjour, directeur de la troupe, s'est défendu vigoureusement contre les accusations dont il a été l'objet et a menacé de contre-attaquer, affirmant produire des preuves selon lesquelles il aurait été diffamé.

Mais au-delà des dénégations de Bonjour, un certain nombre de problèmes méritent d'être soulevés, à propos des critiques faites sur le fait que les danseuses aient dansé les seins nus. Car c'est autour de cela que s'est polarisé fort malheureusement le débat. Et cela a permis à Bonjour d'esquiver le fait que sur une tournée de 120 jours, il y ait pratiquement eu 120 spectacles, et que pour un tel travail, le salaire était des plus maigres. Or, le fond du problème était là : un exploiteur pressant comme des citrons une majorité de jeunes. Et même quand Bonjour affirme avoir payé un des protestataires 2500 F un mois (le mois de juin), une telle affirmation suffirait à montrer qu'au Grand Ballet de Martinique, la vie n'était pas rose. Et nous attendons avec un certain intérêt les preuves de monsieur Bonjour.

En ce qui concerne le problème des spectacles donnés la poitrine dénudée, les explications de monsieur Bonjour sont franchement révoltantes : en Martinique, dans toutes les rivières, les lavandières lavent les seins nus. C'est vrai pour une partie d'entre elles, mais cela ne justifie absolument pas qu'un spectacle sur les lavandières les montrent les seins nus.

Pareillement, même si toutes les danseuses étaient d'accord au préalable pour danser le buste nu, il devait être admis que toute personne refusant de le faire pour des problèmes moraux devrait en être dispensée. C'est là le début du respect de la dignité des gens : ne pas les obliger à faire ce contre quoi ils s'élèvent moralement.

Or, il ne semble pas que les choses se soient passées de cette façon au Grand Ballet de Martinique. Monsieur Bonjour a usé de pressions et de répression contre des gens qui travaillent. Voilà le vrai problème, et voilà pourquoi nous ne croyons guère aux déclarations philanthropiques de Bonjour criant que l'on veut le diffamer parce qu'il a fait du bien à 25 jeunes Martiniquais en les embauchant !

~ECHOS DES ENTREPRISES~

BASSIN DE RADOUB UN BLESSÉ POUR LE CAPITAL

Deux ouvriers travaillaient sur un bateau avec un jet d'eau, l'un à babord, l'autre à tribord.

Celui qui était à tribord était monté sur un tin, l'autre se trouvait sous le bateau. A un certain moment, l'ouvrier sauta du tin pour travailler aussi sous le bateau. C'est alors que l'accident se produisit. Son jet vint frapper l'ouvrier d'en face qui fut grièvement blessé à l'œil gauche.

Après l'électrocution, l'explosion du compresseur, la respiration des vapeurs de peintures nocives ou les blessures au jet d'eau, voilà maintenant qu'un ouvrier devient borgne. Et chaque fois les accidents se produisent pour la même raison : l'accélération des travaux.

En effet, le patron Oger s'y connait bien en travail accéléré mais il refuse d'appliquer les mesures de sécurité élémentaires, c'est-à-dire les masques, l'équipement de protection, et la distance devant obligatoirement séparer des ouvriers effectuant des travaux dangereux.

Pour Oger, la rapidité des travaux passe avant tout, même avant notre vie.

SÉCURITÉ SOCIALE (FORT-DE-FRANCE) LE CERVEAU DU CHEF EN SURCHAUFFE

C'est la période de notation, c'est aussi la période des réglements de comptes, des petites bassesses de certains chefs, qui pour régler leurs différents, font des rapports défavorables aux agents qui ne répondent pas à « leurs » critères.

Mais aussi, quel mauvais moment à passer pour eux.

Pensez donc, ils sont obligés d'effectuer des dizaines de calculs, de passer de comparaisons en péréquations, jongler ainsi pendant des heures avec des chiffres. Tout cela, pour en fin de compte, tenter de faire croire, que ce n'est pas la tête du client qui prime.

SOCALTRA (OU DELATTRE LEVIVIER) QUAND LE PATRON SE MET AU TRAVAIL.

Sous estimant l'un des ouvriers de l'atelier, Rein essaya de faire croire qu'il ferait mieux. Il prit donc la pince de soudure des mains de l'ouvrier... mais ne sachant pas s'en servir il se déroba très vite dans sa tanière, laissant l'ouvrier réparer tous les dégâts qu'il avait fait en quelques minutes.

Heureusement qu'il n'est pas resté toute la journée au travail, car à ce rythme-là toutes les pièces auraient été gâchées !

PRISUNIC-RAIZET : LES PLUS GRANDS VOLEURS CE SONT BIEN LES PATRONS.

A Prisunic-Raizet, des camarades accusées d'avoir dérobé deux sacs de provision ont été licenciées par Mme Hayot la nouvelle directrice. Celle-ci était d'ailleurs prête à jeter 4 employées à la rue mais suite à l'intervention des déléguées du personnel elle « s'est contentée » de deux licenciements.

La direction a donc voulu sévir et faire un exemple.

Les patrons ont beau jeu de nous faire la morale pour un sac de provisions.

Quand ils dérobent de l'argent, il y en a pour bien plus que quelques centaines de francs. Quand ils arrangent des écritures ou des bilans, la plus grande discrétion leur est assurée.

Quand ils volent les travailleurs pendant des années en refusant de les payer correctement, la loi les protège encore.

Ce sont bien eux les premiers voleurs dans cette société capitaliste qui fait suer le profit aux travailleurs pour que quelques riches vivent grassement.

GROSSE-MONTAGNE : NOTRE LUTTE A PAYÉ

Face aux augmentations continues des prix, surtout en cette fin d'année, nous avons décidé de réclamer un 13ème mois aux patrons de l'usine.

C'est ainsi que le samedi 22 décembre nous nous sommes tous rendus dans leur bureau afin de leur présenter notre revendication. Dans un premier temps, ce fut le refus catégorique. Mais face à notre détermination, la direction nous proposa une prime de 1000 F au lieu du 13ème mois, ce que nous avons accepté, mais en exigeant qu'ils nous soient remis avant la fin du mois. Le patron a cédé.

Ceci est pour nous une victoire même si nous n'avons pas eu le 13ème mois. Encore une fois notre lutte a payé.

SAINTE-ROSE : UNE ENSEIGNANTE RADIÉE ARBITRAIREMENT

Une enseignante de Ste Rose, Mme Sonia Toribio est en ce moment même victime d'une décision arbitraire des autorités rectorales.

Titularisée PEGC au début de l'année scolaire 1979-80 elle devait passer avec succès son certificat d'aptitude pour le collège d'enseignement général (CAPCEG pratique) à la fin de la même année.

De ce fait, elle se voyait attribuer par le rectorat à la rentrée 1980 un poste de Lettres-Anglais au Collège d'Enseignement de Ste Rose.

Le 27 octobre, alors qu'elle était déjà installée depuis près d'un mois, Mme Toribio recevait du Recteur Chaudet un télégramme l'informant qu'elle ne faisait désormais plus partie du personnel enseignant, le comité médical académique l'ayant soi-disant déclarée inapte à enseigner.

Se sachant en parfaite santé, Mme Toribio refuse alors d'obtempérer à l'ordre de radiation du recteur et décide de continuer à travailler. En outre elle accomplit toute une série de démarches et notamment demande à consulter son dossier.

Devant son refus de quitter l'établissement le recteur menace de l'en expulser de force.

Mais face au soutien que lui portent activement les élèves, les parents et ses propres collègues, la menace d'expulsion n'est pas mise à exécution.

Au moment où nous écrivons, Mme Toribio continue d'occuper son poste. Avec l'aide de son syndicat elle a également porté plainte devant le tribunal administratif.

Cette enseignante a bien raison de ne pas se laisser faire. En agissant comme il l'a fait, le Recteur Chaudet ne respecte pas les statuts en vigueur dans la fonction publique.

Un fonctionnaire titulaire ne peut en aucune façon être radié pour raison de santé. Il appartient à son administration de lui proposer un emploi à sa convenance.

En réalité en licenciant Mme Toribio, le Recteur Chaudet avertit les personnels de l'Education. Personne, pas même les titulaires n'est à l'abri d'un licenciement.

Accepter donc sans broncher la radiation de Mme Toribio reviendrait à encourager les autorités à poursuivre dans cette voie.

Si les personnels de l'Education ne veulent point qu'il y ait d'autres cas du même type, il leur appartient de réagir dès à présent.

BRUTALITÉS POLICIÈRES CONTRE UNE MARCHANDE

La semaine dernière une marchande qui vend du boudin devant le Prisunic de Pointe-à-Pitre a été brutalisée par un policier. Celui-ci était venu l'obliger à quitter les lieux où d'après la police la vente est interdite. Devant le refus de la marchande de quitter les lieux, il lui a demandé de le suivre au commissariat de Pointe-à-Pitre. La marchande a également refusé de le suivre et lui a exprimé son mécontentement en dénonçant les contrôles policiers qui visent à priver quelques vendeuses de leur gagne-pain.

Le policier furieux de ne pas voir ses ordres éxécutés a tenté de l'emmener de force ce qui mit la marchande en colère. Elle riposta aussi violemment. En se défendant ses vêtements furent déchirés et elle se retrouva à moitié nue, ce qui prouve la brutalité avec laquelle le policier la traita. Des renforts de police arrivèrent, matraque en mains et embarquèrent la malheureuse évanouie.

De nombreuses personnes indignées auxquelles étaient venues se joindre les employés du Prisunic protestèrent verbalement contre de telles brutalités policières, et quelques unes d'entre elles s'opposèrent à ce que la marchande fût embarquée dans le car de police.

Ce n'est pas la première fois que des policiers ont un tel comportement méprisant et violent vis-à-vis des marchandes qui sont devant le Prisunic ; les marchandes de fleurs en savent aussi quelque chose.

La seule façon de faire cesser ces brutalités et tracasseries policières, c'est de protester vigoureusement et de ne pas se laisser faire chaque fois que ces messieurs viennent montrer leur arrogance.

HAITI : LA DICTATURE SE RENFORCE LE GOUVERNEMENT FRANCAIS COMPLICE

Plus de cinquante journalistes, hommes politiques d'opposition et défenseurs des droits de l'homme ont été arrêtés en Haïti la semaine dernière.

Ces arrestations massives apparaissent comme un retour à la plus sombre période de la dictature des Duvalier. Elles font suite à une série de protestations qui s'étaient exprimées après le retour des naufragés de Cayo-Lobos, îlot des Bahamas sur lequel s'étaient réfugiés 118 Haïtiens qui fuyaient la misère effroyable qui règne en Haïti. Ces Haïtiens avaient été ramenés de force en Haïti et y subissaient depuis lors les pires sévices.

Depuis déjà un certain temps, le régime Haïtien dirigé par le fils du dictateur François Duvalier, Jean-Claude Duvalier, malgré un léger retour à quelques libertés démocratiques, très limitées, semblait changer de ton. La campagne organisée depuis un certain temps en faveur des droits de l'homme en Haïti et menée à partir des foyers de réfugiés haïtiens au Vénézuéla avait provoqué plusieurs arrestations dans les rangs de la démocratie chrétienne dont celle de son leader, Sylvio Claude.

Aujourd'hui, la répression s'abat sans mesure. Ce sont les journalistes de « Radio Progrès », trois journalistes du « Petit Samedi Soir », le personnel de « Radio Cacique » et bien d'autres qui sont jetés en prison.

Mais cela n'empêchera pas que l'opposition à la politique criminelle et débile des Duvalier grandisse de plus en plus dans ce pays.

En tous cas, la dictature de Duvalier ne gêne aucunement le gouvernement français qui vient d'y envoyer son ministre de la coopération : Robert Galley. Le gouvernement français toujours à la recherche de débouchés pour ses capitalistes pense entreprendre une série d'actions de « développement économique du pays ». Et comme naguère il prodiguait moult compliments à Bokassa, le sanguinaire, aujourd'hui Galley parle à propos de Haïti : de « politique haïtienne de démocratisation » et déclare que « la réforme des institutions doit se faire progressivement... ». A défaut de diamants, on peut se demander de quoi se contenteront en retour les dirigeants politiques français cette fois-ci.

GUADELOUPE : GREVE DES ENTREPRENEURS DE TAXIS ET TRANSPORTEURS

Mercredi 3 décembre, les entrepreneurs professionnels de transport et les taxis étaient en grève. Vers 9 H 30, ils ont défilé dans les rues de Pointe-à-Pitre pour sensibiliser la population sur les problèmes qu'ils rencontrent.

Ces catégories professionnelles entendent ainsi lutter pour empêcher la disparition de la profession.

Ils se sentent en effet menacés à cause des projets d'installation de sociétés métropolitaines. Par ailleurs ils dénoncent un manque à gagner du fait de la création de la SOGET qui dessert désormais la zone industrielle de Jarry, et le développement de la CDLG9 (Société de radio-taxis) qui, affirment-ils, bénéficie de privilège de l'administration préfectorale par rapport à la réglementation de la profession en vigueur.

Malgré ce mouvement, la population reste très mal informée des problèmes que rencontrent les transporteurs et les taximens. Elle ne connait pas non plus quelles sont les propositions faites par la profession pour améliorer les services de transports.

Ainsi, pour la zone industrielle de Jarry, on ne sait pas quelles avaient été les propositions des taxis et des transporteurs et si même il y en avait eu, pour répondre aux besoins des centaines de travailleurs qui se rendent quotidiennement sur leurs lieux de travail fort éloignés de la route où les déposent les transports.

Les problèmes de la profession sont sûrement réels. Comme d'autres catégories artisanales, ils se trouvent confrontés à des problèmes de taxes et autres surcharges fiscales.

C'est bien contre cette administration qui les pressure de taxes qu'ils auraient sans doute à se retourner en premier lieu.

En cherchant à améliorer le service pour les usagers (lignes de nuit, horaires réguliers, création de nouvelles lignes pour desservir les zones d'habitation), ils seraient assurés d'un plus grand soutien de la part de la population. C'est aussi un moyen de lutte efficace contre la venue éventuelle de nouvelles sociétés de transport de l'étranger qui dès lors ne trouveront plus de place pour se développer.

FORT-DE-FRANCE : CONFÉRENCE DE PRESSE DE LA C.S.T.M.

La CSTM (tendance Agasta) a donné une conférence de presse à la Maison des Syndicats le jeudi 27 novembre afin de faire le point sur un certain nombre de conflits dans lesquels ses adhérents sont impliqués.

C'est ainsi que les dirigeants de ~~ce~~ syndicat ont dénoncé tour à tour le licenciement d'une de leurs adhérentes à la CMGRR (Caisse Martiniquaise et Guyanaise de Retraite par Répartition), puis la mise en liquidation des biens de l'usine Antilles-Plastique (plusieurs dizaines de licenciements) ainsi que le licenciement d'une cinquantaine d'ouvriers agricoles du quartier La Nau au Saint-Esprit sur l'habitation de Chomereau-Lamotte, ou encore le licenciement de plusieurs dizaines d'ouvriers du port qui ont perdu leur emploi après la nouvelle réglementation du port qui confie l'essentiel des travaux aux dockers.

Dans tous les cas, la CSTM s'est engagée à se battre pour conserver l'emploi aux Martiniquais, ce qui est pour ses dirigeants la priorité des priorités.

Une mention particulière doit être faite pour la quinzaine d'employés du magasin Manufrance. Ce magasin appartient à l'entreprise du même nom qui se trouve en liquidation des biens à Saint Etienne en France. Profitant de ce fait, la direction du magasin comptait licencier les employés. Les travailleurs ne l'entendent pas de cette oreille : ils ont décidé de continuer à faire marcher le magasin et de se payer sur le produit de la vente. Cette prise en main du capital a commencé le mois dernier et les travailleurs de Manufrance sont déterminés à conserver leur emploi sans se laisser raconter aucune histoire de liquidation de biens ou autres.

FRANCE : LE GOUVERNEMENT ENVOIE SA POLICE CONTRE LES IMMIGRÉS

A Lyon et dans la banlieue parisienne, de violentes attaques ont été portées contre des travailleurs essentiellement originaires du Maghreb et d'Afrique Noire par la police le mois dernier.

A Saint Denis le 19 novembre les résidents du foyer Sonacotra ont été tout simplement expulsés à 6 H du matin, leurs affaires jetées en vrac dans des sacs poubelles. Ces travailleurs durent passer une nuit dehors face aux forces de police qui bouclaient l'entrée du foyer. Ces travailleurs mènent depuis cinq ans une grève des loyers contre les mauvaises conditions de logement que leur impose la société Sonacotra protégée par le gouvernement. Cette lutte leur a valu la solidarité des habitants de leur cité et l'appui de la municipalité communiste. Ceci et la détermination des résidents a permis leur réintégration dans le foyer.

Le même jour à Lyon, la police débarque dans un quartier immigré (Place Gabriel Péri). Ils intimident les immigrés, les fouillent systématiquement, et 23 travailleurs sont emmenés par la police et gardés à vue leurs papiers n'étant pas en règle. Le soir même et le lendemain des manifestations sont organisées qui regroupent jusqu'à 2000 personnes.

La chasse aux travailleurs immigrés est déclarée.

Face à la crise grandissante, le gouvernement dévoile sa politique de répression d'expulsions, qui trouve des appuis dans les milieux bourgeois et petits bourgeois de la population. Aussi tous les travailleurs doivent engager la lutte contre de telles attaques et particulièrement nous, travailleurs antillais de l'émigration, car la carte d'identité française ne nous protégera pas contre les exactions d'une police raciste et sûre de son impunité.

ITALIE : APRÈS LE SÉISME, LES MOYENS DE L'ETAT NE SONT PAS MOBILISÉS AU SECOURS DE LA POPULATION

Après la catastrophe qui a touché le sud de l'Italie — un tremblement de terre qui a fait des milliers de morts et des centaines de milliers de sans abri — les populations de cette région, en majorité de pauvres gens, souffrent des suites du séisme.

Le tremblement de terre a été sans doute la cause de la situation actuelle, mais il n'est pas responsable de la lenteur des secours et de la faiblesse des moyens mis à la disposition de ces populations.

Si une catastrophe naturelle touche tout un chacun, les conséquences ne sont pas les mêmes selon que l'on vit au sommet ou en bas de l'échelle sociale.

Si les pauvres tardent à être secourus, c'est parce que déjà ils habitent une région inhospitalière et peu accessible où l'on ne trouve certainement pas beaucoup de bourgeois. C'est ensuite que pour aider des populations en détresse, l'Etat italien ne déploie pas un zèle intense. Et il est en cela à l'image de ses voisins. Pour la guerre, les moyens techniques les plus poussés sont utilisés pour détruire et tuer. Pour sauver des vies humaines, il n'est jamais question d'utiliser à la même échelle ces mêmes moyens.

Ce ne sont vraiment pas les catastrophes naturelles qui font le plus de mal à l'être humain, mais bien la société actuelle qui ne représente plus un progrès pour lui mais une tare, une véritable plaie qu'il faut extirper.

L'image de ce petit garçon qui creusait tout seul de ses mains nues les décombres sous lesquels gémissaient ses parents encore vivants, appelant vainement à son secours des carabiniers qui passaient par là est très symbolique. Les forces armées, les hommes au service de l'Etat étaient d'abord là pour faire respecter l'ordre et non pour secourir ou aider.

COMMUNIQUÉ

Les ouvriers des Ets Martini, affiliés à la C.G.T.G., poursuivent leur action de grève engagée depuis le 28 octobre 1980, pour obtenir la réintégration de 5 de leurs collègues abusivement licenciés.

Ils affirment leur volonté de poursuivre leur lutte jusqu'à satisfaction totale de leurs revendications et ce ne sont pas les méthodes d'intimidation de M. Martini, licenciement des ouvriers en grève, embauche de travailleurs clandestins, assignation des grévistes devant le tribunal des référés, menace, etc., qui altéreront leur combativité.

Par ailleurs, ils s'étonnent du black-out des organes d'information sur leur action et surtout de l'inertie de l'administration à réagir devant les graves atteintes portées aux droits légitimes des travailleurs par cet employeur agressif.

Pointe-à-Pitre, le 24 novembre 1980
Le Syndicat C.G.T.G. des Ouvriers
des ETS Martini

NICOLO : UN CANDIDAT QUI REPRÉSENTE SURTOUT LUI-MÊME

R.G. Nicolo, Guadeloupéen de l'émigration qui fut plusieurs fois candidat aux législatives sous une étiquette proche de la majorité gouvernementale, a décidé de se présenter aux prochaines élections présidentielles. Il affirme disposer des 500 signatures d'élus français, nécessaires pour y participer.

Certaines radios (RCI entre autres) ont fait beaucoup de publicité à celui qui affirme être « le candidat des DOM-TOM », et qui prétend rallier des suffrages « de l'extrême-droite à l'extrême-gauche » (sans doute prend-il ses désirs pour des réalités).

Il est en fait soutenu par quelques gaullistes « de gauche » en France, et par quelques organisations d'émigrés antillais, conservatrices qui parce qu'elles défendent la politique du gouvernement dans l'émigration, reçoivent de larges subventions de celui-ci.

Son programme, si programme il y a, montre que, derrière le flot de communiqués verbeux et de phrases ronflantes, ne se cache ni un homme de gauche, ni un progressiste.

R.G. Nicolo, loin d'être le candidat des opprimés des « départements d'Outre-Mer », est avant tout le candidat de Nicolo, c'est-à-dire un ambitieux qui cherche à se placer sur le devant de la scène. Peut-être espère-t-il, si la situation politique évolue, être considéré par le gouvernement français comme un « interlocuteur valable », comme le représentant des DOM-TOM.

En fait, Nicolo a toujours appartenu à la même famille politique que les gaullistes et les giscardiens, qui depuis plus de vingt ans sont les maîtres d'œuvre de la politique colonialiste aux Antilles. Les travailleurs antillais qui seraient tentés de voter pour lui parce qu'il est Noir doivent se rendre compte que Nicolo ne défendra en rien leurs intérêts.

Max RODON

LOI PEYREFITTE : UNE LOI DE PLUS EN PLUS RÉACTIONNAIRE

Le régime se durcit chaque jour un peu plus. Le projet « Sécurité et liberté » de Peyrefitte, projet archi-réactionnaire, vient d'être adopté par le Sénat. La future loi va donner des moyens supplémentaires à la bourgeoisie pour s'attaquer aux travailleurs immigrés, aux grévistes, aux manifestants.

Les contrôles d'identité que la police imposait jusqu'alors dans des conditions quasi-illégales vont maintenant être autorisés. S'y ajoute le risque d'être retenu pour une durée indéterminée pour « vérification d'identité ».

Un article de la loi promet deux ans de prison à quiconque « aura gêné la circulation des véhicules » c'est-à-dire aux travailleurs des transports en commun lorsqu'ils font grève, aux ouvriers qui manifestent dans les rues.

Sous le prétexte d'assurer la sécurité des individus, cette loi limite les droits de ceux qui tombent entre les mains de la police ou de la justice. Ainsi la garde à vue passe de deux à quatre jours, les délinquants pris en flagrant délit n'auront plus obligatoirement un avocat pour les défendre.

Finalement la loi va légaliser les bavures quotidiennes des policiers qui tuent ou blessent, légaliser les condamnations lourdes que les juges imposent à de jeunes immigrés pour quelquefois des peccadilles.

COMBAT OUVRIER

Responsable de publication :
G. BEAUJOUR
Adresser
toute correspondance :
EN GUADELOUPE
à Gérard BEAUJOUR
B.P. 214
97110 POINTE-A-PITRE
EN MARTINIQUE
B.P. 386
97204 FORT-DE-FRANCE
EN FRANCE écrire à :
Combat Ouvrier
B.P. 145
75023 PARIS CEDEX

Impression
CIF Pointe-à-Pitre
Commission paritaire
N° 51728